

L'ACCUEIL DES STAGIAIRES ET DES NOUVEAUX COLLÈGUES : Un enjeu particulier en regard du projet éducatif



Bonjour,
je suis Anissa
Stagiaire dans la section
des explorateurs



Dans les milieux d'accueil, l'accueil des stagiaires ou d'un nouveau membre de l'équipe mérite une attention toute particulière à l'égard du maintien de la qualité des pratiques et de la mise en œuvre du projet éducatif. En effet, le projet éducatif concerne non seulement les professionnels et professionnelles du milieu d'accueil mais aussi toute autre personne susceptible d'intervenir auprès des enfants et des familles.

Pour l'ensemble du milieu d'accueil, la collaboration avec les écoles, les interpellations des stagiaires voire des superviseurs et des nouveaux collègues peuvent être l'occasion de questionner le projet éducatif et de revisiter le sens des pratiques. C'est l'occasion de travailler à développer, notamment au travers des réunions d'équipe, une culture de la concertation au sein de l'équipe.

Au quotidien, les pratiques se réfléchissent « en situation » nécessitant une grande capacité d'adaptation et d'ajustement au contexte. La nécessaire cohérence, entre tous, des pratiques développées par chacun invite alors à retourner au sens de ces pratiques pour poser l'acte qui sera ajusté à la situation. La mise en place d'une démarche réfléchie de **tutorat** de formation (pour les stagiaires) ou de tutorat d'intégration (pour les nouveaux collègues) est seule garante du maintien de la continuité des pratiques vis-à-vis des enfants et des familles. Elle permet aussi à ces nouvelles personnes de disposer des outils et des espaces-temps nécessaires en vue d'occuper la place qui est la leur et de jouer pleinement leur rôle.

P36

Toutefois, le contexte d'un stage dans un milieu d'accueil peut contrarier davantage le principe de continuité de l'accueil. L'arrivée d'une personne nouvelle au sein de l'équipe et au sein d'une dynamique existante, pour une durée déterminée, pourrait induire des changements dans les repères des enfants pendant son séjour et à son départ.

L'accueil des stagiaires s'inscrit donc dans un dispositif construit en équipe. Décrire les modalités de cet accueil au sein même du projet éducatif et veiller à ce que les stagiaires y prennent une part active s'inscrit parfaitement dans le contexte d'une formation centrée sur le respect de l'enfant et du travail en équipe. La désignation de l'un ou l'autre professionnel comme tuteur se doit d'être basée sur ses compétences professionnelles avérées (compétences organisationnelles, relationnelles et réflexives) ainsi que sur sa motivation à investir cette mission. Encore est-il nécessaire qu'il soit mandaté, reconnu et soutenu par l'équipe dans ce rôle et que du temps soit dégagé pour cet accompagnement. Des formations existent pour accompagner la prise de fonction d'un tuteur.

Critères communs pour l'intégration d'un nouveau collègue (ou nouvelle collègue) ou d'un (ou d'une) stagiaire

1



Le milieu d'accueil met tout en œuvre pour que le stagiaire ou le nouveau collègue parvienne à son niveau de responsabilité à comprendre et à intégrer les attendus du projet éducatif.



« Lors de l'engagement d'une puéricultrice, je l'accompagne chaque semaine en entretien individuel afin d'échanger sur la façon dont elle a pu appliquer ou non les principes psychopédagogiques du projet éducatif dans les différents moments de la journée d'accueil des enfants. Cela permet à la nouvelle collègue de prendre conscience rapidement de la façon dont le projet éducatif est concrètement mis en œuvre et de clarifier ce qui ne l'est pas pour elle. »

Une direction de crèche, Liège

2



Préalablement à son accueil, le stagiaire ou le nouveau collègue prend connaissance du projet éducatif et des éventuels autres documents de référence de l'établissement et a l'opportunité de s'informer sur les éléments qui lui posent question.



« Parfois, le non-respect d'un usage ou d'un rituel peut perturber la prise en charge d'un enfant en particulier. Nous insistons dès lors pour que les premiers moments de la stagiaire se passent à lire et découvrir le projet éducatif particulier de l'accueillante tout en l'observant. »

**Une assistante sociale
d'un service d'accueil d'enfants, Hainaut**

3



L'intégration de la nouvelle personne fait l'objet d'une évaluation formative régulière et d'un bilan final en fonction de critères convenus entre les parties concernées (milieu d'accueil et, suivant les cas, nouveau collègue, institution de formation, ...).



« Faire le point chaque jour : il faut souligner les points forts et faibles, encourager, donner des pistes pour améliorer ou changer. Une évaluation globale est faite après quelques jours, quand le professeur de pratique professionnelle passe et en fin de stage. Je me rappelle ainsi d'Amélie qui ne parlait pas à l'enfant pendant un temps de change. Il n'est pas facile de parler à un bébé. Pour l'aider, Monique, ma collègue, lui a conseillé de raconter à l'enfant ce qu'elle faisait : « J'enlève ton pantalon..., maintenant, je vais te laver, car tu as fait caca... ». Au fil des jours, petit à petit, Amélie parlait de plus en plus aux bébés : elle les regardait et répondait aux réactions des enfants. Une sorte de conversation se mettait en place. »

Une puéricultrice, Luxembourg

4

Le milieu d'accueil propose une organisation et une planification du travail qui permet un temps de familiarisation entre le stagiaire ou le nouveau collègue, les enfants et les professionnels et une progression dans la prise en charge des enfants compatible avec le projet éducatif. Cette organisation fait l'objet d'une évaluation avec les parties concernées et débouche sur les ajustements nécessaires.



Nous accueillons régulièrement des stagiaires. Lors de notre briefing de fin d'année avec les profs de pratique professionnelle, nous évaluons ensemble les modalités d'accueil prévues pour les stagiaires. Cette pratique nous permet de nous améliorer chaque année.

Une directrice de crèche, Bruxelles

5



La nouvelle personne est annoncée, accueillie par l'équipe, présentée aux enfants et aux parents. En fonction de la durée du stage, du contrat de travail, le départ de celle-ci est marqué.



« Moi, ce qui m'a le plus étonnée, c'est que le jour de mon arrivée sur mon nouveau lieu de stage, certains parents connaissaient déjà mon prénom ! »

Une stagiaire puéricultrice



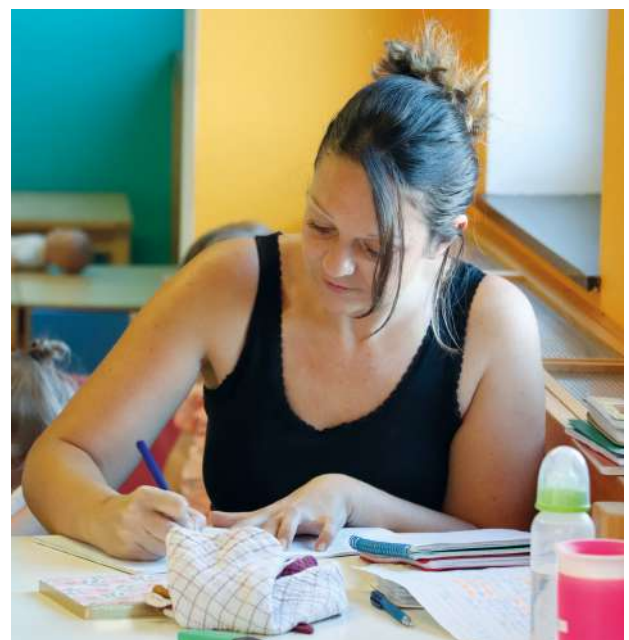
Justine est engagée depuis deux jours. Elle fait l'accueil avec Sabine. « Comme tu es nouvelle, il est préférable que tu ne fasses pas d'accueil seule. Cela permettra aux enfants et aux parents d'apprendre à te connaître petit à petit. Les enfants ont besoin de retrouver leurs rituels quotidiens pour entamer leur journée ». Justine est rassurée... elle avait été sensible à la détresse de Nicolas, la veille, lorsqu'elle lui avait tendu les bras pour l'accueillir. Et elle aussi a besoin de temps pour connaître les enfants...

Une directrice de crèche, Brabant wallon



6

Le milieu d'accueil organise des temps d'échange (le cas échéant avec un tuteur ou une tutrice) à propos des pratiques d'accueil pour permettre à la nouvelle personne de confronter ses représentations, ses pratiques, ses questions et les articulations avec le projet éducatif. Ces temps gagnent à être envisagés hors de la présence des enfants.



7



Le milieu d'accueil gagne à mettre à disposition des informations (supports, modus operandi, rituels des enfants ...) dans les espaces de vie de façon à faciliter les remplacements courts ou inopinés dans le respect de tous.



8



Le dispositif d'encadrement fait l'objet d'une évaluation régulière avec toutes les parties concernées et débouche sur des ajustements nécessaires.

- Pour les stagiaires : professeurs de pratique professionnelle, stagiaire et personnel du milieu d'accueil, ...
- Pour les nouveaux engagés : direction, membre de l'équipe et nouvelle personne, ...



Des affiches à l'entrée des chambres permettent de situer le lit de chaque enfant. Le déroulement des rituels du repas dans le groupe des grands est précisé : un enfant est invité à aller chercher le chariot avec une puéricultrice, il met un chapeau de chef-coq, plusieurs autres aident à mettre la table, ...

Un milieu d'accueil, Namur



Dans le milieu d'accueil, nous travaillons avec des traces photos en vue d'assurer une continuité des pratiques.

Ex. 1: Photos des sucettes et doudous pour chaque enfant : cela permet à quiconque de savoir à qui appartiennent les choses.

Ex. 2: Chez les grands, l'aménagement des « coins spécifiques » a été photographié et est affiché. Le matériel peut donc toujours retrouver la place qui lui a été attribuée. Cela facilite la vie des puéricultrices et du personnel d'entretien.

Une directrice de crèche, Liège



« Caroline, une stagiaire, était très tracassée car elle devait faire des activités avec les enfants et nous ne faisons pas « d'activités dirigées » dans notre structure. Quand son professeur est venu, nous en avons parlé à trois. Un compromis a été trouvé. Caroline et moi en avons souvent reparlé, car elle ne comprenait pas la notion d'activité spontanée et que celle-ci pouvait être prise en compte pour son rapport de stage. À la deuxième visite du professeur, nous en avons encore parlé et là, le déclic s'est fait. »

Une puéricultrice, Luxembourg



Lors d'un moment d'observation, Nadine, qui soutient l'intégration de Virginie, remarque que celle-ci n'est pas à l'aise avec la technique de portage et suggère de visionner la vidéo réalisée à la suite de la formation suivie par toute l'équipe deux ans auparavant. Elle l'accompagne ensuite dans le groupe de vie.

Une directrice de crèche, Namur

Points d'attention spécifiques pour l'accueil d'un stagiaire

9



L'intégration d'un stagiaire se réalise en collaboration étroite avec les instituts de formation initiale notamment en explicitant et échangeant sur les attendus du stage par l'établissement de formation, sur les attendus du stage par le milieu d'accueil.



Avant de collaborer avec l'école, la direction a fait parvenir un exemplaire du projet d'accueil aux professeurs de pratique professionnelle. Ceux-ci ont été invités à échanger à son propos avec l'étudiant, avant et au cours de son stage.

Un milieu d'accueil, Liège



« Nous avons interpellé le professeur de pratique professionnelle par rapport à des demandes qui sortaient du cadre de notre projet éducatif, par exemple pour la réalisation d'un « bricolage » avec les enfants, ou lors d'un « change modèle » effectué par un prof sur un enfant. Cela nous choquait qu'un adulte étranger à l'enfant réalise un change. Que pouvait ressentir l'enfant dans cette situation ? De plus, ces pratiques liées aux bricolages et activités dirigées ne sont plus d'actualité dans notre milieu d'accueil, compte tenu des recommandations partagées par l'ONE. »

Une co-accueillante, Hainaut

10

Le milieu d'accueil ne s'engage à accueillir un stagiaire que s'il est lui-même dans des conditions adéquates pour y accorder l'attention voulue, pour assurer un cadre de stage cohérent (pas à l'ouverture du milieu d'accueil, équipe stable, sans remaniement important en cours...).

Les explorateurs
accueillent
ANISSA

Stagiaire dans notre section
du 6 novembre au 8 décembre
Du lundi au vendredi



11



Sauf convention spécifique (convention de stage longue durée IFAPME-EFPME), le stagiaire ne sert pas à compenser les carences et/ou absences de personnel et n'est pas laissé seul avec les enfants.



« Ma grande angoisse était de me retrouver seule face à un enfant... Comment le consoler, lui qui ne me connaît pas ? Serais-je à même de bien réagir s'il régurgitait ? Et s'il refusait de dormir ou de prendre son biberon ? Quel ne fut pas mon soulagement lorsque j'ai appris, par la directrice, que jamais je ne serai seule avec un enfant ni ne remplacerai une puéricultrice ! »

Une élève de 5^e année puériculture

Si le milieu d'accueil fait le choix d'accueillir des stagiaires, cet accueil est annoncé au sein du projet éducatif. Il a préalablement fait l'objet d'une concertation au sein de l'équipe au niveau :

- du nombre maximum de stagiaires simultanément présents en fonction de l'âge des enfants et de l'organisation du milieu d'accueil (1 stagiaire par unité de vie/par section au maximum) ;
- la durée, le type de stage et son organisation concrète (l'organisation en stage bloc est privilégiée) ;
- du niveau d'étude des stagiaires ;
- de la nature des tâches qui leur seront confiées (limites explicites, prise de responsabilité attendue) ;
- du type de collaboration attendue entre le stagiaire et les professionnels ;
- de l'encadrement du stagiaire assuré par le professionnel ;
- des rapports que les stagiaires entretiendront avec les parents.



Les premiers jours de votre stage : Votre travail se limitera à une observation du travail des puéricultrices, de l'organisation de la section et à une approche des enfants, mais jamais vous n'apporterez une aide directe aux puéricultrices. (...)

Du quatrième jour au dernier jour de stage : Travail de collaboration et sous la responsabilité de la puéricultrice de référence de la stagiaire.

La stagiaire aide et participe au travail avec sa puéricultrice de référence et les enfants de celle-ci. C'est la puéricultrice de référence qui détermine de quels enfants va s'occuper la stagiaire.

Extrait d'un document à destination des stagiaires, une crèche du Hainaut



Le milieu d'accueil prévoit que le professionnel soit à proximité de l'enfant quand le stagiaire s'en occupe et ce, au moins jusqu'à ce que l'enfant manifeste des signes de confiance.



Il a fallu quatre (longs...) jours d'observation (réciproque...) pour que Célestin s'approche de Samir, le stagiaire puériculteur... À petits pas, Célestin s'est avancé avec Ploutch (son doudou) : il lui a tendu... Samir l'a accepté, a fait mine de lui donner un bisou, puis lui a rendu tout aussi vite... Célestin souriait... Samir aussi... Depuis, chaque matin, Célestin attend impatiemment Samir, son doudou à la main.

Une puéricultrice de crèche, Bruxelles

Autres critères : ...

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

LE TUTORAT

Le tutorat « organisé » consiste à mettre en place un dispositif d'accompagnement « sensible » d'un (ou d'une) stagiaire (potentiellement futur ou future collègue) ou d'un nouveau membre de l'équipe. Il s'agit d'accorder une attention auprès du stagiaire/nouveau collègue, des enfants, des familles et de l'équipe, ... en vue de soutenir les apprentissages et la prise de fonction. Ce dispositif, construit en équipe, s'appuie sur un professionnel ou une professionnelle expérimenté.e occupant la même fonction et volontaire pour cet accompagnement.

Les formes de cet accompagnement peuvent être diverses mais comprennent :

- Des espaces-temps pour des échanges ouverts ;
- Une communication sur les caractéristiques et pratiques essentielles du milieu d'accueil, le sens de celles-ci ;
- Un échange à propos de ce qui est attendu de chacun et par chacun, avec l'aide d'exemples le cas échéant ;
- Un espace-temps « protégé » pour répondre aux questions qui se posent mais aussi pour faire part d'interpellations, de questionnement de l'ordre d'une « co-évaluation formative » ;
- La mise en place d'outil(s) pour soutenir la prise de fonction ;
- Une démarche d'observation concernant la prise en charge des enfants ; cette observation, croisée ou non, est partagée entre tuteur et tutoré et est accompagnée de feedbacks ;
- En fonction des objectifs de stage, la mise en place d'un projet concerté ;
- ...

L'implication de la direction et de l'ensemble de l'équipe est essentielle pour la mise en place d'un tel dispositif. En retour, le milieu d'accueil bénéficiera aussi, pour continuer à grandir et à améliorer la qualité de prise en charge des enfants, des questionnements amenés par un œil neuf ainsi que des apports complémentaires amenés par la nouvelle personne.

Le tutorat est basé sur un canevas proposé par le milieu d'accueil, co-ajusté par le tuteur désigné et la personne accompagnée dans leur cadre respectif (contrat et règlement de travail pour un nouveau collègue, attendus de l'établissement de formation pour un stagiaire, projet éducatif pour

tous). S'agissant d'un dispositif construit (objectifs/finalités, évaluation/co-évaluation, ...), le travail d'accompagnement ne pourra être effectif que si des temps de rencontre tuteur-tutoré sont organisés hors de la présence des enfants. L'organisation des horaires du personnel prendra cet élément en compte pour maintenir une présence suffisante et qualitative auprès des enfants.

Si un tel dispositif est exigeant quant à l'organisation préalable, il s'agit d'un réel investissement. Il a pour but de faciliter la maîtrise de son champ d'action, de sa fonction, de s'investir pleinement en limitant les tâtonnements inutiles, de gagner en confiance (confiance en soi pour les nouvelles personnes, confiance dans les capacités de la nouvelle personne pour l'équipe...). Pour chacun des enfants, un tel dispositif renforce la cohérence de leur prise en charge, ce qui est un facteur favorable à sa sécurité psychique.

Ressources :

Pirard, F., Noël, S. & François, N. (2022).
Repères pour un tutorat organisé.
Bruxelles : APEF.

Site internet <https://tutorats.org/>

